

Objet : réunion du 4^{ème} comité national de programmation de l'IGN du 17 janvier 2017

Liste de diffusion

Participants - Service		Personnes à informer - Service	
Brigitte BACCAÏNI	CGET	Serge BOSSINI	MEEM/DRI
Nathalie BARBE	MAAF/DGPE	Paul DELDUC	MEEM/DGALN
Daniel BURSAUX	IGN/DG	Régine ENGSTRÖM	MEEM/SG
Frédérique CADET	ADF	Valérie METRICH-HECQUET	MAAF/SG
Frédéric CANTAT	IGN/DPC/SMK	Marc MORTUREUX	MEEM/DGPR
Christian CAZAUX	IGN/CFDT		
Etienne CHAPELANT	MAAF/DGPE		
Pierre CHASTANET	MININT/DGSCGC		
Bruno CINOTTI	DDT 78		
M-C. COMBES-MIAKINEN	IGN/DPC/SAPP		
Benoît DAVID	MEEM/DRI		
Isabelle DERVILLE	MEEM/DRIEA		
Olivier DISSARD	MEEM/DRI		
Bénédicte DUSSERT	IGN/DIRCOM		
Bruno FRACHON	SHOM		
Samuel GOLDSZMIDT	MEEM/SG		
Jean-Philippe GRELOT	MAAF		
Yannis IMBERT	MEEM/DRI		
René LALEMENT	AFB		
Sylvain LATARGET	IGN/DGA		
Véronique LEMAIRE	ASP		
Matthieu LE MASSON	IGN/CGT		
Etienne LEPAGE	MINEFI/DGFIP		
Nathalie MARTHE-BISMUTH	MEEM/DGALN		
Edith MERILLON	IGN/DG		
Hervé MORANDI	MAAF/SG		
Laurent PIGACHE	SIG L-Roussillon		
Marie-Christine SCHOTT	ARF		
Michel SEGARD	IGN/DPC		
Marie-Louise ZAMBON	IGN/DPC/SP		

Date	Visa	Nom	Service
08/03/2017	<i>signé</i>	Michel SEGARD	DPC

Première présentation – partenariats

Après une introduction par le Directeur Général, un point est fait sur le contexte législatif et réglementaire. Une synthèse des comités régionaux de programmation (CRP) est présentée, ainsi qu'un bilan des partenariats locaux et nationaux.

Débat

Le directeur du SHOM signale qu'il y a eu des échanges réguliers avec l'IGN sur le sujet des évolutions induites par les lois sur le numérique. Les points d'attention sont similaires : recherche d'un équilibre économique compatible avec le nouveau contexte et permettant de continuer leurs missions de production de données, démarche pour fiabiliser juridiquement les modalités de diffusion des données.

Le représentant des DDT découvre avec intérêt le partenariat original monté entre l'IGN, la DDT de l'Ardèche et les SCOT locaux pour la production des données d'occupation du sol à grande échelle. Ces données répondent à des préoccupations fortes des DDT, notamment pour le suivi des évolutions sur des pas de temps longs (compréhension des phénomènes d'étalement urbain). Il suggère d'en faire une communication auprès du réseau des DDT. Le MAAF indique que ses services déconcentrés sont également intéressés et pourraient apporter leur soutien afin d'industrialiser cette expérimentation. La représentante des DREAL rejoint cette analyse en rappelant le besoin de synergie avec les acteurs locaux. Elle évoque notamment les agences d'urbanisme. Le sujet mérite d'être abordé dans le cadre des débats pour l'élaboration du prochain contrat d'objectifs et de performance (COP). Dans ce contexte, les représentants des ministères et de l'AFB notent l'intérêt de travailler conjointement pour affiner les besoins.

Le représentant des plateformes illustre les échanges réalisés en Occitanie, à l'occasion des CRP. Le premier besoin de la nouvelle région consiste à harmoniser les données, puis se posera la question de la mise à jour, sur un territoire qui s'est étendu.

Deuxième présentation - donnée de référence, données thématiques, portails, collaboratif

Le programme est présenté selon les natures de production : production de données de référence, de données thématiques et développement de services de type portails thématiques, support de production, d'agrégation et de diffusion de données thématiques.

Une démonstration du portail des établissements recevant du public (ERP) est effectuée, projet qui par essence, ne peut se continuer que sous un mode collaboratif. Ce prototype a été initié dans le cadre d'une startup d'Etat, puis développé au travers d'un projet soutenu par le programme d'investissement d'avenir (PIA). L'IGN recherche actuellement les moyens d'industrialiser ce prototype et de pérenniser l'animation nécessaire pour l'entretien de ce référentiel dont l'intérêt pour les différents partenaires (coproducteurs et/ou utilisateurs) a été largement confirmé.

Débat

Le représentant de la commission de validation des données pour l'information spatialisée (COVADIS), commission interministérielle mise en place par le MEEM et le MAAF, indique que la COVADIS est prête à élaborer un géostandard des ERP, contribuant à pérenniser les travaux initiés par l'IGN.

La représentante de la DGALN partage l'intérêt de la démarche entreprise autour des ERP mais s'inquiète d'un éventuel conflit de moyens de l'IGN pour la réalisation des différents services numériques indiqués au programme et attendus des utilisateurs (Géoportail de l'urbanisme, portail ERP ...). L'IGN rassure sur sa capacité à faire. Dans le cas du portail ERP, la charge de développement restant à réaliser est de plus très raisonnable face à un gain collectif évident si on arrive à mutualiser les efforts actuellement réalisés de façon redondante dans les divers services publics. L'enjeu est de concrétiser un tour de table pour financer de façon pérenne ce projet et pour le faire labéliser comme référentiel partagé officiel.

Le représentant de l'AFB rappelle le long temps de maturation préalable à la signature d'un partenariat pour coproduire la BDTOPAGE. Il souligne les deux éléments majeurs qui ont permis de finaliser la convention : passage par une phase de production expérimentale sur quatre zones tests et décision d'ouverture des données avec financement par l'AFB de l'impact pour l'IGN.

Le représentant des DDT relève l'aspect très positif d'évolution vers des travaux en mode collaboratif (ERP, BDTOPAGE ...). Il souligne l'intérêt particulier de ce mode de travail pour ce qui a trait à la gestion de crise. Le récent retour d'expérience des inondations en Ile de France a mis en évidence la difficulté des différents acteurs à mobiliser rapidement leurs données, à les partager et à les utiliser de façon interopérable et a relevé l'hétérogénéité des données disponibles (certaines étaient anciennes, d'autres non standardisées).

Le MAAF souhaite anticiper l'arrivée de la BDTOPAGE afin qu'elle devienne effectivement l'unique référentiel support des différents textes réglementaires de la politique de l'eau (certains textes font encore référence aux cartes papier au 25 000^{ème}). La sensibilité politique du sujet au niveau local implique de travailler sans tarder à un programme d'accompagnement pour rendre effective la transition vers cet unique référentiel.

Le représentant du ministère de l'intérieur soutient l'initiative de travail collaboratif autour des ERP et souligne particulièrement le besoin de s'insérer dans les outils métiers actuels des SDIS. L'IGN confirme avoir pris en compte ce besoin de façon prioritaire. Une API avec le logiciel PREVARISC utilisé de façon majoritaire par les SDIS et soutenu par le ministère est développée et attend actuellement de pouvoir être testée en condition réelle dans un SDIS. Le MININT rappelle le besoin primordial de disposer de données et outils pour pouvoir qualifier les enjeux impactés lors d'une crise. Le projet ERP est une des bases qui facilitera ce travail.

Troisième présentation– géoservices, géoportail, prestations, cartographie

La dernière présentation aborde les géoservices, le géoportail, les prestations et les activités de cartographie papier et numérique. Ce dernier sujet est abordé pour la première fois en CNP.

Débat

Le représentant des plateformes régionales regrette que le sujet des prises de vues satellitaires (PVS) n'ait jamais été abordé en CNP. L'IGN prend note pour qu'une présentation soit prévue l'an prochain. Il précise par ailleurs que face au foisonnement croissant de l'offre d'images satellitaires, il a besoin des utilisateurs pour identifier des usages des PVS pouvant répondre de façon effective aux attentes, en complément de ce qu'apportent les prises de vues aériennes (PVA).

Le MAAF indique l'analyse qu'il retire à ce jour des différences expériences : au-delà des coûts d'acquisition des PVS, le point de blocage essentiel est la non industrialisation des processus de traitement d'image pouvant répondre à ses besoins métiers. L'IGN fait part de son expérience : le constat du MAAF est partagé dans le domaine civil alors qu'il est inverse dans le domaine des activités pour la Défense où les travaux actuels privilégient les PVS.

Conclusion

La prochaine étape est la présentation du programme au Conseil d'administration le 24 février 2017. Les retours sont encore possibles d'ici fin Janvier et doivent être communiqués à Marie-Louise ZAMBON.

Le directeur général rappelle le souci permanent qu'a l'IGN de rechercher des partenariats avec les ministères, les établissements publics et les collectivités. Cette orientation est conforme au COP actuel et à la stratégie mise en place depuis 2013.

Il termine en remerciant les participants pour leur écoute et leur participation active et constructive. Comme lors des trois précédents CNP, les échanges alimentent efficacement les réflexions de l'IGN.